

Débit de fuites

Dominic Langlois

Number 144, Summer 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/40772ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Langlois, D. (2009). Débit de fuites. *Liaison*, (144), 20–20.

DOMINIC LANGLOIS



Libéré(s) sur parole
Pascal Cormier

Lorsque je suis arrivé au *Studio 7 Hundred*, nous étions moins de dix à nous être déplacés pour venir entendre *le Plaidoyer*, une soirée de poésie organisée par un groupe d'étudiants en littérature de l'Université de Moncton. « Nous serons 20, 30 dans le meilleur des mondes », ais-je alors pensé; je me trompais considérablement.

Lorsque Joël Boilard, un étudiant au doctorat, est monté sur scène vers 21 h pour faire la présentation du premier poète de la soirée, la salle comptait déjà une cinquantaine de personnes. Trente minutes plus tard, le *Studio* était bondé.

C'est plus qu'il n'en fallait pour donner des ailes à Joël et à ses comparses, Marie-Ève Landry et Jonathan Roy, deux autres étudiants en littérature. C'est que ces trois passionnés et convaincus se sont donné comme objectif de faire revivre la défunte revue de création littéraire acadienne *Ancrages*. *Liaison* avait d'ailleurs publié son avis de décès, il y a quelques mois, dans un dossier qui faisait habilement ressortir les enjeux auxquels font face les dirigeants de ces revues dans la francophonie canadienne et les conditions pénibles dans lesquelles ils évoluent.

Mal connus, les périodiques de création littéraire se heurtent bien souvent à des obstacles d'ordre économique alors que leur raison d'être est ailleurs. En plus de mettre en vitrine le professionnalisme et le savoir faire régional, ils servent à faciliter l'accès à une première publication. Pour bien des jeunes auteurs, ces publications offrent souvent une première lecture par un jury de pairs, donc un comité extérieur au cercle des amitiés et de la

famille. Grand saut, pour ceux et celles qui tentent de se faire les dents dans le milieu littéraire.

Rencontré plus tard, Joël m'a expliqué qu'il souhaitait combler un vide et que l'idée de départ consistait à donner une plus grande visibilité aux auteur.e.s de l'Acadie. De là est né le Trio, un concept qui puise toute sa pertinence dans son approche unique et originale: une soirée de poésie filmée, un nouveau site Web où seront diffusés les enregistrements des soirées et une traditionnelle publication papier.

Présentée sous le thème de la justice, la première de ces soirées avait pour titre: *libéré sur parole*. Le public était invité à venir entendre *le plaidoyer*: une série de lectures où s'entremêlaient différents genres. Le montage vidéo de la soirée en deviendra *la preuve* et la publication *le verdict*. Les braves qui ont osé affronter le public étaient également accompagnés sur scène d'un artiste en art visuel qui peignait une œuvre en direct. Un musicien était aussi sur place pour accompagner les lectures et présenter quelques-unes de ses compositions.

Joël ajoute que ses comparses et lui souhaitaient ainsi ouvrir les portes de la poésie à un public déjà interpellé par une autre forme d'art; si l'on se fie à l'enthousiasme avec lequel a été accueillie cette première soirée, on ne peut douter que la revue est nécessaire et que le milieu s'y intéresse de façon bien réelle. Ce soir-là, les étudiants ont vendu un peu plus de soixante exemplaires du dernier numéro d'*Ancrages*, qui date du printemps 2007. Aux dires de Joël, les personnes présentes ont fait preuve d'une curiosité pour la poésie et

d'une écoute qui franchissait la barrière de l'inaccessible généralement associée au genre. Et à l'entendre, les idées ne manquent pas pour poursuivre sur cette lancée. Lui et son groupe ont déjà obtenu un appui financier du département d'Études françaises de l'université de Moncton, en plus de celui de l'Association des étudiants en Arts. Ils ont constitué un jury de pairs et ils se sont entourés de personnes ressources issues des milieux universitaire et littéraire. Maintenant, ils projettent d'approcher les Conseils des arts du Canada et du Nouveau-Brunswick afin d'obtenir des subventions qui leur permettraient de passer à un autre niveau. Avec toutes ces démarches, le groupe souhaite publier le prochain numéro de la revue au cours de l'été et poursuivre ainsi, avec deux trilogies par année.

Avec cette initiative, tant inespérée qu'inattendue, le milieu littéraire acadien est frappé d'une bouffée d'air frais tel que le serait un détenu, enfermé depuis trop longtemps, devant de nouvelles perspectives. D'ici à la publication du verdict, il est encore possible de visiter le site d'*Ancrages* et d'y voir les prestations enregistrées lors du plaidoyer du mois de mars. En les visionnant, peut-être conviendrez-vous qu'il s'agit bel et bien d'un *débit de fuite*? ||

Dominic Langlois écrit avec plaisir et passion. Il le fait le soir et parfois la nuit. Le jour il travaille, depuis un certain nombre d'années, au sein de l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick.